

Image not found or type unknown



Toit de reserve de magasin utilise en terrasse

Par **Lavender**, le **05/05/2021** à **11:58**

Bonjour ,

le magasin du RDC à couvert une courette en utilisant des pavés de verre et de ce fait le premier étage bénéficie d'une terrasse privative uniquement accessible par ce studio .

le règlement de co -propriété ne mentionne rien

qui doit payer les frais d'étanchéité ,

merci beaucoup de votre aide

bonne journée

bien cordialement